COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE CAP-AUX-OS

Réunion du conseil d'administration du Comité de développement local (CDL) de Cap-aux-Os tenue dans les locaux du CDL à la Petite École de Forillon le lundi 23 septembre 2013 à 18 h 30.

Sont présents :
Yvon Allen, Henri Bernier, Jacques Fournier, Louise Langevin, Marie-Philippe Lucas, Martin Pelland et Hélène Perry.

Ordre du jour

1- Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
3- Lecture et adoption du procès-verbal du 21 août 2013
4- Suivi du procès-verbal du 21 août 2013
5- Correspondance
6- Rapport financier au 30 août 2013
7- Bilan été 2013
8- Proposition pour modification système de clef
9- Appel d'offres pour le déneigement – hiver 2013-2014
10- Localisation nouvelle entrée électrique et téléphonique
11- Location des chambres lors de l'exécution des travaux
12- Modifier la date de la réunion d'octobre
13- Élaboration d'un plan de communication
14- Organisation administrative : sur le plan humain et matériel
15- Mandat de gestion de l'appel d'offres
16- Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir
17- Achat de haut-parleur
18- Demande d'exemption des taxes municipales et scolaires
19- Demande de remboursement des frais de services : Caisse Populaire
20- Demande d'aide financière à la Caisse pour l'aide au développement local
21- Brunch pour petit journal de Cap-aux-Os
22- Journée d'échange plein air 8 octobre
23- Évolution du projet électrique
24- Autres sujets
    a) Skions Forillon 2014
    b) Travaux Phase I
    c) Demande de la Fabrique
    d) Stair Track
    e) Rencontre sur le tourisme durable
25- Date de la prochaine réunion
26- Levée de l'assemblée

1- OUVERTURE DE LA RÉUNION ET QUORUM

Tous les membres invités étant présents, le quorum est donc atteint et la réunion est ouverte à 18 h 30.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Hélène Perry propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout de cinq points à *Autres sujets*. Proposition adoptée à l'unanimité.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 AOÛT 2013

Martin Pelland propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 21 août 2013 avec correction des points suivants.

- Au point 9, on devrait lire : << Il faudrait communiquer plus régulièrement avec Lennie Lacasse de la Ville de Gaspé… >>
- Au point 11, on devrait lire : << Martin Pelland nous présente les formulaires électroniques qu'il a conçus pour la cueillette de données sur toute activité générée par les membres du conseil d'administration ou par tout autre bénévole rattaché à La Petite École de Forillon. >>

Proposition adoptée à l'unanimité.

4- SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 AOÛT 2013

8- La coordonnatrice a demandé une rencontre sur la signalisation à Olivier Deruelle. Celle-ci aura lieu le vendredi 11 octobre à La Petite École.

12- Rencontre avec Nicole Perry sur les problématiques sociales ; **reste à faire par Louise Langevin et Yvon Allen**.

13- Cuisine collective : rencontre préparatoire le mercredi 23 octobre à 19 h. Activité cuisine citrouille le samedi 26 octobre à 9 h. Faut être membre.

22- Julie Forcier appelle Carole Gingras pour s'informer sur la possibilité d'offrir un cours d'initiation à la méditation.

5- CORRESPONDANCE

a. Lettre du Cégep pour remercier le CDL d'avoir mis des chambres à leur disposition.
b. Bilan pour Béati.
c. Chèque de la Ville pour le tracteur.
d. Projet d'immobilisation – Phase II
e. Offre d'une conférence par la CSST : Fatigués d'être épuisés.

6- RAPPORT FINANCIER AU 30 AOÛT 2013

Celui-ci est déposé par la trésorière Hélène Perry. Il est accepté par les membres présents.

7- BILAN DE L'ÉTÉ 2013

(Voir document en annexe)

Tableau envoyé par la coordonnatrice pour comparaison avec 2009.

8- PROPOSITION POUR MODIFICATION AU SYSTÈME DE CLEF

Devant la perte de deux copies de la clef principale (les touristes étant partis avec), il est décidé de se renseigner sur le coût de la pose d'un système à code sur la porte d'entrée de l'accueil.
Responsable : Julie Forcier.

À la suite d'une question de la coordonnatrice, il est décidé de fermer l'auberge le 14 octobre.

Les étudiants prennent l'appartement 1 jusqu'au 21 décembre.

On attend que les travaux soient finis pour louer l'appartement 2.

Hélène Perry apporte les caisses de livres dans le sous-sol de La Petite École à la Foire de L'Anse-au-Griffon.

Pour Lydia Bérubé, les coûts de location seront les suivants :
70 $: une journée
50 $: ½ journée
30 $: 1 heure

9- APPEL D'OFFRES POUR DÉNEIGEMENT HIVER 2013-2014

Il faudrait contacter Henri Chouinard de la Ville pour clarifier le problème des deux entrepreneurs.

Responsable : Jacques Fournier.

10- LOCALISATION D'UNE NOUVELLE ENTRÉE ÉLECTRIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

La Fabrique a donné au CDL son autorisation écrite.

11- LOCATION DES CHAMBRES LORS DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX

Voir point 8

12- MODIFIER LA DATE DE LA RÉUNION D'OCTOBRE

Résolution 23-09-13-23

Il est proposé par Louise Langevin, appuyée par Jacques Fournier, de changer la date de la prochaine réunion. La date du 16 octobre est modifiée pour celle du mardi 15 octobre.

Adoptée à l'unanimité.

13- ÉLABORATION D'UN PLAN DE COMMUNICATION

Il est décidé de confier cette tâche au nouveau directeur (ou à la nouvelle directrice).

14- ORGANISATION ADMINISTRATIVE SUR LES PLANS HUMAIN ET MATÉRIEL

La trésorière, Hélène Perry, nous fait la preuve, chiffres sur table, que le CDL peut embaucher un directeur (directrice) en plus de financer le poste de coordonnatrice déjà en place.

Les membres acquiescent. L'annonce paraîtra le plus vite possible pour clore le dépôt de candidatures le 4 octobre prochain.

15- MANDAT DE GESTION DE L'APPEL D'OFFRES

Résolution 23-09-13-24

Il est proposé par Marie-Philippe Lucas, appuyée par Yvon Allen, que Henri Bernier ait le mandat de signer le contrat suivant avec Kwatroe : KWA-12-057.

Proposition adoptée à l'unanimité.

16- PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR

Les membres présents choisissent de refaire une demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour obtenir une assistance financière.

17- HAUT-PARLEUR

Point reporté à la prochaine réunion. Louise Langevin doit se renseigner auprès de la Ville.

18- DEMANDE D'EXEMPTION DES TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES

Résolution 23-09-13-25

Considérant que pour bénéficier d'une exemption des taxes foncières, l'organisme doit adresser une demande à la Commission municipale du Québec;
Considérant que le Comité de développement local de Cap-aux-Os (CDL) bénéficie déjà d'une exemption de taxes foncières qui prendra fin le 31 décembre 2013 selon la loi;
Considérant que le CDL est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Loi sur les Compagnies, partie 111 (L.R.Q., chap.C-38,art.218);
Considérant que le CDL est propriétaire et gestionnaire de La Petite École de Forillon;
Considérant que la Ville de Gaspé reconnaît que « les activités développées par le comité et l'esprit dans lequel est opéré le bâtiment de l'ancienne école correspondent réellement à ceux d'un centre communautaire»; (résolution 12-09-70)
Considérant que le CDL doit louer des chambres pour assurer l'entretien et le fonctionnement du centre communautaire; (Les chambres occupent un espace d'environ 360 mètres carrés sur une superficie totale de 1 792,4 mètres carrés soit 20 % de l'ensemble de l'édifice.)
Considérant que les revenus générés par ces locations temporaires nous permettent de maintenir le centre communautaire;
Considérant que les équipes de bénévoles ont réussi à organiser pour la communauté des activités de différentes natures;
Considérant que le CDL de Cap-aux-Os croit qu'il est en droit de recevoir une exemption totale de toutes les taxes foncières pour les années à venir;

Il est proposé par Henri Bernier et résolu à l'unanimité

que le CDL de Cap-aux-Os demande à la Commission municipale du Québec de lui accorder une exemption totale de taxes foncières pour la durée de vie du centre communautaire La Petite École de Forillon.

19- DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SERVICES AUPRÈS DE LA CAISSE POPULAIRE

Hélène Perry fait la demande.

20- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA CAISSE POUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les caisses populaires auraient des programmes d'assistance financière pour des projets supérieurs à 250 $.

Julie Forcier se renseigne.

21- BRUNCH POUR LE JOURNAL

Il est décidé que celui-ci se ferait le samedi 9 novembre, de 8 h 30 à 10 h 30.

Julie Forcier imprime les billets.

22- JOURNEE D'ÉCHANGE PLEIN AIR – 8 OCTOBRE

Julie Forcier y est déléguée.

23- ÉVOLUTION DU PROJET ÉLECTRIQUE

Les entrepreneurs sont déjà venus visiter les lieux. Les soumissions seront ouvertes publiquement le 1er octobre à 14 heures. Ceux et celles qui veulent y assister sont les bienvenus.

24- AUTRES SUJETS

a) Skions Forillon

L'invitation nous a été lancée. **Henri Bernier va sur Doodle** pour savoir à quelle date elle a lieu.

b) Phase I

Toutes les lacunes identifiées au mois de juin ont été corrigées. Pour libérer le dernier paiement, il ne nous reste à recevoir que le manuel d'entretien et la déclaration de paiements.

c) Demande de la Fabrique

Hélène Perry, la trésorière, propose que nous versions 50 $ à la Fabrique pour le vin d'honneur qui a eu lieu en mémoire du père Rosaire Latraverse.

d) Stair Track

Faire une demande à la Caisse populaire dans le cadre de leur programme d'assistance financière. **Aucun responsable identifié.**

e) Tourisme durable

Une rencontre se tiendra le 8 octobre à 18 h 30.

25- DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le mardi 15 octobre 2013 à 18 h 30 à La Petite École.

26- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 11.

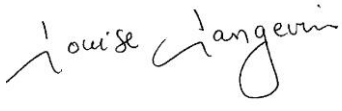

Henri Bernier, Président	Louise Langevin, Secrétaire

ANNEXE

Statistique de fréquentation en nombre d'individu, sans calculer les dortoirs, loft et appartements

	2009	2010	2011	2012	2013	
Mai				49	83	
Juin	64	23	23	141	182	
Juillet	578	319	300	359	517	
Août	624	486	479	389	585	
Septembre	66	80	103	144	112	en date du 16 septembre
Octobre	74	72		20		
Novembre				78		
Décembre				72		
Total	1406	980	905	1352	1482	

2013	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	en date du 16 septembre
	57	84	221	246	91	unités occupées

Selon Olivier de la CCTG (calcule de 7 établissements sur 26 dans le grand Gaspé)

Le taux de fréquentation en hébergement cette année n'a pas subit d'augmentation notable.
En juin, il y a eu une légère augmentation dû à 2 événements : forum Vernéculaire et le tournois de hockey.
En juillet, une baisse de 3% a été observée
En août, les comptes ne sont pas terminés

Au Québec, il y aurait eu une diminution plus fort dans l'ensemble.
À Percé et Carleton, il y aurait eu aussi une baisse plus important encore.

Selon le Ministère du tourisme du Québec

Au Québec, pour les établissements de 4 à 39 unités.
Taux d'occupation par unités occupées

2009	-7,50%
2010	4,30%
2011	-2%
2012	-0,60%

En Gaspésie, pour tous les établisements confondues
Taux d'occupation par unités occupées

2009	-2,80%
2010	0,40%
2011	-4,20%
2012	8,10%